

Critères d'appréciation des projets et des AM

Domaine	Critères d'appréciation générale sur l'AM (note en %)				Critères d'appréciation spécifiques sur le projet (note en %)					Capacité d'autofinancement (de l'AM sur la demande initiale faite à LZ1)
	L'AM (sa gestion et ses finances)	Participation LZ1			La qualité du projet					
Critères	Appréciation financière de l'AM selon la grille d'évaluation annuelle	Participation de l'AM aux activités de Latitude 21 (AG, formations, actions de communication)	Participation aux organes de Latitude 21 (Conseil & Commissions)	Respect des obligations contractuelles et respect des délais de dépôt des projets et rapports	Implication des partenaires locaux dans le montage et la mise en œuvre du projet	Valorisation des ressources et compétences locales	Définition des objectifs (pertinence, efficacité, efficacité)	Viabilité et durabilité du projet dans le temps	Qualité et lisibilité de la demande de contribution (utilisation des canevas de LZ1)	Pourcentage de financement demandé à LZ1
Pondération	2	1			2					1

% de financement demandé à LZ1 inférieur ou égal à	note
80%	50%
70%	60%
60%	70%
50%	80%
40%	90%
30%	100%